

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

**OBJET : Avenant N°1 Action d'encadrement socio-professionnel au sein de Structures
d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : Avenant liant le Département des Bouches-du-
Rhône et l'association Tarascon Espace Emploi Famille (TEEF).**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par Délibération n°45 en date du 10 février 2017, la Commission Permanente du Conseil Départemental a délibéré favorablement en faveur du conventionnement avec l'association Tarascon Espace Emploi Famille (TEEF), agréée comme structure de l'Insertion par l'Activité Economique, du 1^{er} mars 2017 au 28 février 2018, pour le chantier d'insertion « Vêtements durables » sur la ville d'Arles.

L'activité support de ce chantier consiste à récolter et recycler des vêtements, des chaussures, des sacs, des jouets et des bijoux d'occasion auprès de particuliers, d'associations humanitaires, d'écoles ou bien encore dans les conteneurs textile de l'association. Une fois collectés, les vêtements, les chaussures et les accessoires sont triés, lavés, repassés, étiquetés par les salariés en insertion puis revendus en boutiques à prix modérés.

Le chantier d'insertion installé sur Tarascon s'étend à présent sur la commune d'Arles depuis l'attribution d'un marché public « retraitement des tissus ».
Pour faire face à cet accroissement d'activité, l'association a loué des locaux sur Arles pour le stockage et la vente.

Il est proposé de renforcer l'équipe du chantier d'insertion et de recruter 1 bénéficiaire du RSA supplémentaire par voie d'avenant portant à 8 le nombre de BRSA sur le chantier.

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Cofinancements publics hors contrats aidés Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU pour les associations - Réunion CTD - Projet
<p>TARASCON ESPACE EMPLOI FAMILLE (TEEF)</p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : Pôle sociale – Avenue Pierre Sépard 13150 Tarascon</p> <p><u>président</u> : Mr Henri NIEDEROST</p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>«Vêtements durables»</p> <p>Du 01/03/2017 au 28/02/2018</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : Pôle 7 (Arles)</p>	<p>L'activité support de ce chantier consiste à récolter et recycler des vêtements, des chaussures, des sacs, des jouets et des bijoux d'occasion auprès de particuliers, d'associations humanitaires, d'écoles ou bien encore dans les conteneurs textile de l'association.</p> <p>Une fois collectés, les vêtements, les chaussures et les accessoires sont triés, lavés, repassés, étiquetés par les salariés en insertion puis revendus en boutiques à prix modérés.</p> <p>Ainsi, divers postes de travail sont à pourvoir tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - agent de tri ; - chauffeur livreur ; - retoucheuse / couturière ; - vendeur en boutique ; - agent d'entretien textile ; - agent de blanchisserie. 	<p>1 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>Montant : 3.500,00 € soit 3.500,00 €X 1 BRSA</p> <p>Cofinancements publics (hors contrats aidés) : Politique de la ville : 6.000,00 € Commune : 10.000,00 € Région : 4.500,00 €</p> <p>Montant de la convention initiale : 24.500,00 €pour 7 BRSA.</p>	<p>2017.7/127</p> <p>INS-000883</p> <p>CTD du 08/09/2017</p> <p>Avenant n°1 à la convention initiale 2016.11/199</p>
		<p>TOTAL</p> <p>- 1 poste BRSA sur un an, recrutés en CDDI, sur 1 ACI</p>	<p>3.500,00 €</p>		

Cette dépense d'un montant total de 3.500,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL